

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le vingt-cinq juin deux mille vingt et un à 18h15,

Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni au Quattro, après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 35
DATE DE LA CONVOCATION	18/06/2021
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	02/07/2021

OBJET :

**Commission Consultative des Services Publics Locaux (C.C.S.P.L) - rapport sur l'état
des travaux réalisés, au cours de l'exercice 2020**

Étaient présents :

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc AUGUSTE , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , Mme Mélissa FOULQUE , Mme Chiara GENTY , M. Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Sabrina CAL , M. Bruno PATRON , M. Alain BLANC , M. Eric MONTOYA , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , M. Michel BILLAUD

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Richard GAZIGUIAN procuration à M. Cédryc AUGUSTE, M. Gil SILVESTRI procuration à Mme Maryvonne GRENIER, M. Christophe PIERREL procuration à Mme Charlotte KUENTZ, Mme Isabelle DAVID procuration à M. Eric GARCIN, M. Nicolas GEIGER procuration à Mme Pimprenelle BUTZBACH, Mme Marie-José ALLEMAND procuration à M. Michel BILLAUD

Absent(s) :

Mme Solène FOREST, Mme Pauline FRABOULET

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Joël REYNIER, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

L'article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales impose, aux communes de plus de 10.000 habitants, la création d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux, pour l'ensemble des services publics qu'elles confient à un tiers par convention de délégation de service public ou qu'elles exploitent en régie dotée de l'autonomie financière.

Selon ce même article, le Président de la C.C.S.P.L doit présenter à son Assemblée délibérante, avant le 1er juillet de chaque année, un état des travaux réalisés par cette commission, sur l'année précédente.

Au cours du dernier exercice, cette Commission s'est réunie, une seule fois, le lundi 14 décembre 2020.

Lors de cette séance, la C.C.S.P.L a étudié l'activité des services publics suivants :

- la distribution de l'énergie électrique,
- celle du gaz,
- la production et la distribution publique d'eau potable,
- ainsi que le rapport du délégataire VEOLIA Eau,
- l'exploitation du centre d'oxygénation de Gap-Bayard,
- la gestion et l'exploitation de l'abattoir municipal,
- le crématorium de Gap et des Alpes du Sud,
- les parkings,
- le Quattro.

Après examen du rapport ci-joint, le Conseil Municipal prend acte.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 41

La Maire-Adjointe



Maryvonne GRENIER

Transmis en Préfecture le : - 6 JUIL. 2021
Affiché ou publié le : - 6 JUIL. 2021



RAPPORT SUR L'ÉTAT DES TRAVAUX RÉALISÉS,
AU COURS DE L'EXERCICE 2020,
PAR LA C.C.S.P.L.

Conformément à l'article L.1413-1 du C.G.C.T, la Ville de Gap a créé une Commission Consultative des Services Publics Locaux, par une délibération en date du vendredi 19 juin 2020.

D'après ce même article, le Président de la C.C.S.P.L doit présenter, à son Assemblée délibérante, avant le 1er juillet de chaque année, un état des travaux réalisés au cours de l'année précédente.

Ainsi, en 2020, la C.C.S.P.L s'est réunie, le lundi 14 décembre, à partir de 14h00, afin d'examiner les dossiers suivants :

Lors de cette séance, la C.C.S.P.L a étudié l'activité des services publics suivants :

- la distribution de l'énergie électrique,
- celle du gaz,
- la production et la distribution publique d'eau potable,
- ainsi que le rapport du délégataire VEOLIA Eau,
- l'exploitation du centre d'oxygénation de Gap-Bayard,
- la gestion et l'exploitation de l'abattoir municipal,
- le crématorium de Gap et des Alpes du Sud,
- les parkings,
- le Quattro.

1. LA DISTRIBUTION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE.

Les chiffres clés du réseau public de distribution d'électricité (d'ENEDIS) sont les suivants :

- 1 poste source ;
- 355 installations de production ;
- 26.994 points de livraison ;
- 218 km de réseau moyenne tension (H.T.A) ;
- 395 km de réseau Basse Tension (B.T) ;
- 440 postes de transformation (HTA-BT).

Les faits marquants de l'exercice 2019 sont les suivants :

- les “correspondants intempérie” formés par Enedis : des relais avec la commune en cas de crise climatique ;
- l'engagement avec la Mission Jeunes 05, pour faciliter l'insertion des jeunes dans la vie économique ;
- le partenariat avec l'ADIL, dans le cadre de la R.S.E ;
- le partenariat avec la Ville de Gap, pour la 87ème édition du Rallye de Monte-Carlo ;
- le tour de France, dans les Hautes-Alpes ;
- la campagne de communication pour la sécurité des tiers “Electricité prudence”.

Les consommateurs et producteurs raccordés au réseau public sont désignés ci-après :

Total des clients (concession)	2018	2019	Variation en %
Nombre de clients	26.672	26.994	+1,2%
Energie acheminée (en kWh)	222.085.607	214.849.847	-3,3%
Recettes d'acheminement (en €)	9.258.805	8.900.857	-3,9%

Installations de production (concession)	2018		2019	
	Puissance raccordée	Nombre	Puissance raccordée	Nombre
Total - dont producteurs d'énergie électrique :	5	337	5	355
d'origine photovoltaïque	4.417	336	4.478	353
d'origine éolienne	0	0	0	0
d'origine hydraulique	0	0	0	0
autres (biomasse, biogaz, cogénération...)	5	1	5	2

N.B : La puissance est exprimée en kVA pour les producteurs raccordés en basse tension et en kW pour ceux raccordés en HTA.

La continuité de l'alimentation en électricité a été mesurée de la manière suivante :

Durée moyenne annuelle de coupure (en minutes) (concession)	2018	2019	Variation (en %)
Toutes causes confondues (critère B Concession)	13,0	51,7	298%
Toutes causes confondues hors incidents exceptionnels	13,0	38,1	193%
Dont origine RTE (incident sur le réseau de transport)	0,0	0,0	
Dont incident sur le réseau de distribution publique	5,7	24,8	337%
Dont incident poste source	0,0	2,6	
Dont incident réseau HTA	4,0	18,0	353%
Dont incident réseau BT	1,7	4,2	146%
Dont travaux sur le réseau de distribution publique	7,4	13,3	80%
Dont travaux sur le réseau HTA	2,3	1,7	-24%
Dont travaux sur le réseau BT	5,1	11,5	127%

L'année 2019 a été marquée par des événements climatiques importants. Hors événement exceptionnel, le critère B demeure de bon niveau. Ainsi, chaque client de la concession a été alimenté 99.9% du temps.

La tenue de la tension et l'évolution du nombre de clients mal alimentés sont analysées ci-dessous :

Clients BT mal alimentés (concession)	2018	2019	Variation (en %)
Nombre de clients BT dont la tension d'alimentation est inférieure au seuil minimal de tension admissible	6	12	100,0%
Taux de clients mal alimentés sur le territoire de la concession (en %)	0,0%	0,0%	97,9%

Les clients affectés par ces perturbations ont été quantifiés de la manière suivante :

Nombre de clients BT (Concession)	2018	2019
Affectés par plus de 6 coupures longues (> à 3 minutes) toutes causes confondues		264
Coupés pendant plus de 5 heures consécutives, toutes causes confondues	73	957

Les coupures qui ont fortement impacté le critère B sont liées à des incidents survenus sur le réseau HTA.

Cinq incidents significatifs ont été relevés, avec notamment un aléa climatique majeur constitué par un épisode neigeux sur la période du 13 au 19 novembre.

Les dépenses d'investissement d'Enedis sur la concession en 2019 ont été les suivantes :

	2018	2019
I. Raccordements des utilisateurs consommateurs et producteurs	685	742
II. Investissements pour l'amélioration du patrimoine	682	648
II.1. Investissements pour la performance et la modernisation du réseau	305	368
II.2. Investissements motivés par des exigences environnementales et des contraintes externes	377	280
III. Investissement de logistique	502	-3
IV. Autres investissements	0	0
Total	1.869	1.387

Les réclamations des clients ont été appréhendées de la manière suivante :

Indicateurs de satisfaction (en%)	Résultat national 2019	Maille	Résultat local 2019
Clients "Particuliers"	88,6%	Concession	82,1%
Clients "Professionnels"(<= à 36kVA)	84,6%	Département	88,6%
Clients "Entreprises" (> à 36 kVA)	89,1%	Région Enedis	84,6%

La redevance de concession versée à la Ville de Gap s'élève à :

Montants (en €)	2018	2019	Variation (en %)
Part R1	13.866€	33.023€	138,2%

2. LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ.

2.1. LES MISSIONS DE G.R.D.F.

Les missions de G.R.D.F sont les suivantes :

- 1. Assurer la gestion déléguée du service public de distribution de gaz naturel.
- 2. Acheminer le gaz naturel en toute impartialité.
- 3. Exploiter et entretenir le réseau.
- 4. Promouvoir les usages du gaz naturel.
- 5. Accompagner le développement du biométhane.

2.2. LA FACTURE TYPE D'UN CLIENT RÉSIDENTIEL.

Fourniture (molécule) :	40,0%
Taxes :	27,0%
Distribution :	23,0%
Transport :	6,0%
Stockage :	4,0%
Total :	100,0%

2.3. CLIENTS ET CONSOMMATIONS.

	2017	2018	2019
Evolution du nombre de clients	6.793	6.894	6.880
Evolution des quantités de gaz acheminées (en MWh)	184.772	175.808	175.924

2.4. LA PRÉVENTION DES DOMMAGES.

Evolution du nombre de dommages aux ouvrages	2017	2018	2019
Dommages lors ou après travaux de tiers	1	1	2
Avec fuite sur ouvrages enterrés	1	1	2

2.5. L'INVENTAIRE DU RÉSEAU.

	2017	2018	2019
Evolution des canalisations	147.677	148.300	148.834

Canalisations par matière en 2019	Km	Part (en%)
Polyéthylène	119,8	80,49
Acier	29,04	19,51

2.6. LES PRINCIPAUX CHANTIERS ET LES INVESTISSEMENTS.

Raccordements et transition écologique	Longueur	Branchements collectifs	Branchements individuels
Chemin de Champ Forrain	176m	2	1
Avenue Guillaume Farel	42m	0	1
Route des Fauvins	27m	0	1

Modifications d'ouvrages à la demande de tiers	Longueur	Branchements collectifs	Branchements individuels
Avenue des Alpes	190m	3	2
Rond Point D46-D47	78m	0	0

Adaptation et modernisation des ouvrages	Longueur	Branchements collectifs	Branchements individuels
Chemin Haute Ville	38 m	0	0
Place Grenette	5 m	0	0
Rue des jardins	5m	0	0

Investissements par finalité - flux (montants en €).						
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
TOTAL	447.957	508.376	505.133	343.142	924.754	348.010

3. L'EAU POTABLE PUBLIQUE.

3.1 LE CONTEXTE CONTRACTUEL.

Le contexte est défini ci-après :

- Périmètre du service : Gap.
- Date de début du contrat : 01/07/2013.
- Date de fin du contrat : 31/12/2024.
- Délégataire : VEOLIA Eau.

3.2. LES CHIFFRES CLÉS DU SERVICE.

La couverture est la suivante :

- 42.567 habitants desservis.
- 23.547 abonnés.
- 139 l/hab/j de consommation moyenne.

Les ouvrages utilisés sont décrits ci-après :

- Nombre d'installations de production : 9.
- Nombre de réservoirs : 24 - d'une capacité totale de 11.968 m3.
- Stations de pompage et de surpression : 14.
- Canalisations de distribution : 321 km.
- Nombre de branchements : 13.778.
- Nombre de compteurs : 23.640.

INDICATEURS CLÉS	2018	2019
01 - Rendement du réseau de distribution sur période synchrone - Objectif Grenelle 2 : 69,50%.	72,5%	74,6%
02 - Indice Linéaire de Pertes (ILP) sur période synchrone	8,35 m3/j/km	7,58 m3/j/km
03 - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable sur une échelle de 0 à 120	105	105
04 - Taux d'interruption de service Non programmé	1,67%	1,74%

Les volumes constatés sont les suivants :

- Produits : 3.434.883 m3.
- Import : 31.186 m3.
- Export : 147.834 m3.
- Mis en distribution : 3.318.235 m3.
- Pertes : 827.416 m3.
- Consommés autorisés : 2.490.819 m3.
- Comptabilisés : 2.460.213 m3.
- Service du réseau : 30.606 m3.
- Consommateurs sans comptage : 0 m3.

Analyses	2018	2019
microbiologiques	100,0%	100,0%
physicochimiques	93,3%	94,3%

Prix	2018	2019
Prix de l'eau	1,35€/m3	1,35€/m3

3.3. LA VIE DU SERVICE.

Les chiffres de la gestion du patrimoine sont les suivants :

- Longueur de canalisations renouvelées : 1.504.
- Taux moyen de renouvellement des réseaux : 0.43% sur les 5 dernières années.
- Nombre de branchements renouvelés - par le délégataire : 81.
- Nombre de compteurs remplacés : 1.249.

Nombre de fuites	EXERCICE 2019
Sur canalisations	41
Sur branchements	81
Sur compteurs	0
Total	122

Taux	2018	2019
Taux d'impayés	1,59%	1,40%
de réclamations écrites pour 1.000 clients	2,10	2,29
de respect du délai d'ouverture des branchements	100,00%	100,00%

4. LE CENTRE D'OXYGÉNATION GAP-BAYARD.

L'année 2019 est le sixième exercice complet de la délégation de service public, couvrant la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2022.

Le résultat net comptable de cet exercice est négatif, à hauteur de 18.957€, notamment en raison des recettes hivernales en baisse de 70.000€.

Sur ce même exercice 2019, l'Association Gap-Bayard a disposé d'un effectif moyen de 19 personnes (en E.T.P) :

- 17 C.D.I, à temps plein ;
- 2 C.D.I, à temps partiel ;
- 5 C.D.D, en renforts saisonniers.

4.1. L'ANALYSE DES DIFFÉRENTS PUBLICS.

La fréquentation hivernale est largement inférieure à celle de l'année précédente et en dessous de la moyenne des cinq dernières années.

Les ventes de PASS annuels sont en hausse avec près de 250 PASS vendus, contre moins de 100 en 2018.

Un petit peu moins de 8.000 scolaires ont été accueillis et moins de 15.000 accès aux pistes enregistrés (soit une évolution de -40,0%).

Le déficit de la saison hivernale est évalué à 100.000€.

L'Ecole de ski de Gap-Bayard est composée de 2 moniteurs salariés, permettant d'assurer un service d'enseignement permanent et de générer 25.000€ de recettes.

L'activité "EFATBIKE" (150 locations de VTT électriques avec de gros pneus) a été proposée pour la deuxième année consécutive, avec deux vélos supplémentaires, soit un total de huit.

L'activité hivernale s'est également :

- 5.000 locations de skis,
- 1.000 locations de raquettes....

L'activité golfique a pu reprendre le 12 avril 2019 et elle a connu une certaine progression.

	2018	2019
Abonnés	438	460
Green Fees	7.800	9.125
Inscriptions aux compétitions	1.700	2.070
Accès parcours	19.000	21.625
Locations de voiturettes	1.800	1.850

Les principaux événements golfiques de la saison 2019 ont été les suivants :

- le grand prix, sur trois jours (120 participants) ;
- le PROAM (128 participants) ;
- la deuxième édition du SPORTAM LEGEND (plus de 80 participants)...

Les autres activités et événements estivaux les plus significatifs ont été les suivants :

- les stages multisports été et hiver ;
- les locations du stade de football ;
- l'accueil régulier de groupes, clubs et équipes de différentes disciplines, en préparation physique...

L'hébergement et la restauration poursuivent des évolutions divergentes :

- -8.000€, par rapport à l'année 2018, sur l'hébergement en raison du vieillissement des bâtiments ;
- +25.000€, par rapport à 2018, pour la restauration, qui poursuit sa progression pour la cinquième année consécutive.

4.2. L'ANALYSE DES OUVRAGES.

Afin d'assurer la maintenance des différents équipements, l'Association Gap-Bayard dispose :

- d'un responsable affecté aux bâtiments ;
- et d'un responsable de l'ensemble des matériels, avec une équipe de quatre personnes à temps plein et de deux saisonniers, pendant la période estivale.

Les principaux travaux réalisés par l'Association sur l'exercice 2019 ont été les suivants :

- le suivi de l'installation électrique ;
- l'entretien courant de l'ensemble du parc machines ;
- des réparations multiples (électricité, plomberie, menuiserie...) ;
- la construction du chalet d'accueil des pistes ;
- l'entretien du réseau d'arrosage du golf.

L'Association Gap-Bayard a également réalisé des investissements sur l'exercice 2019, à savoir :

- l'achat d'une dameuse d'occasion, pour un montant de 153.000€ ;
- le remplacement d'un four de cuisine, d'une valeur de 12.000€ ;
- l'acquisition d'un canon à neige d'occasion, pour un montant de 15.000€ ;
- le remplacement d'éléments de coupe d'une tondeuse à fairway, d'une valeur de 15.000€.

Pour l'exercice 2020, l'Association Gap-Bayard a prévu de poursuivre ses investissements, avec un budget prévisionnel de 20.000€.

L'Association Gap-Bayard a également entretenu de bonnes relations avec ses principaux partenaires et les acteurs locaux.

5. L'ABATTOIR MUNICIPAL.

5.1. L'ACTIVITÉ.

Le tonnage global a diminué de 148 tonnes entre le 30 septembre 2019 et le 30 septembre 2020.

Les évolutions de l'abattage par espèce sont contrastées, avec :

- +81 tonnes, pour les bovins ;
- et, -228 tonnes, pour les porcins.

5.2. L'ÉVOLUTION DES TONNAGES PAR CATÉGORIES D'USAGERS.

Evolution des tonnages par catégories d'usagers	en tonnes
Boucherie	+26
Vente directe	+141,8
Grossistes	-339,2
Abattage familial	+28,8

5.3. LA MAIN D'OEUVRE :

- 13 salariés sont employés à l'abattoir, avec une stabilité sur l'exercice.
- une qualicienne a été embauché, à la suite d'un contrat d'apprentissage.

5.4. LES TARIFS.

Afin de maintenir l'équilibre économique et financier, les tarifs ont augmenté :

- de 3 centimes, à compter du 1er octobre 2019 ;
- et, d'un centime, à partir du 1er mai 2020.

5.5. LE RELATIONNEL AVEC LA DDCSPP.

Dans le souci de conserver de bonnes relations avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), l'abattoir a maintenu ses efforts, notamment par :

- le souhait de garder une prestation de qualité ;

- le maintien de l'outil ;
- la maintenance industrielle (moteurs électriques, plomberie...) ;
- un nettoyage approfondi et régulier ;
- le respect du bien-être animal.

5.6. LA CRISE COVID.

La crise sanitaire n'a pas entraîné de fermeture de l'abattoir ; l'activité a même été plutôt soutenue, pendant le confinement.

L'abattoir n'a pas eu recours au chômage partiel, les salariés sont restés motivés...

5.7. LES CHIFFRES.

Au 30 septembre 2020, le chiffre d'affaires a augmenté de 85.451.€ (+8,4%) à hauteur de 1.097.484.€.

	Chiffres
C.A.H.T	1.097 K€
Marge	1.097 K€
Résultat	-14.705€
Seuil de rentabilité	1.138 K€ - 373 jours
Capacité d'autofinancement	21.366€
Trésorerie	253 K€

6. LE CRÉMATORIUM DE GAP ET DES ALPES DU SUD.

6.1. ACTIVITÉ 2019.

	2017	2018	2019
Évolution de l'activité du crématorium (crémations estampillées).	688	687	771
Nombre de décès enregistrés (20km)	854	917	955
Taux de croissance	+9,1%	+7,4%	+4,1%

6.2. PROVENANCE DES CRÉMATIONS.

Provenance des crémations en 2019	Selon le lieu de résidence des défunts	Selon le lieu de décès des défunts
Gap	21,9%	42,2%
Briançon	7,5%	11,7%
Autres communes des Hautes-Alpes	45,4%	28,0%
Communes des Alpes de Haute-Provence	14,0%	11,9%
Autres provenances	11,2%	6,2%
Totaux	100,0%	100,0%

En 2019, 75% de l'activité provenaient de défunts résidant dans le département des Hautes-Alpes.

6.3. L'ACTIVITÉ FACE AUX ÉTABLISSEMENTS MOYENS.

	2017	2018	2019
Gap	688	687	771
Manosque	878	917	874
Bourg Saint Andéol	586	681	671
Grenoble	2.096	2.035	2.239

La Société des Crématoriums de France s'est engagée dans une démarche de certification ISO 9.001.

6.4. APPRÉCIATION DE LA QUALITÉ DE SERVICE EN 2019.

Nombre de retours : 271.

Taux de retour : 37,4%.

	Très satisfaisant	Satisfaisant	Insatisfaisant	Pas de réponse
Retour des familles sur l'accueil réservé	94,8%	5,2%		
Confort et intimité de l'établissement	90%	10%		

	Oui	Non	Pas de réponse
Déroulement du moment de recueillement	99%	1%	
Recommandation de l'établissement	97%		3%

6.5. EVOLUTION DES TARIFS T.T.C.

	2017	2018	2019
Crémation grands cercueils	509€	503€	512€
Crémation cercueil jusqu'à 1 m	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Crémation cercueil de plus d'1 m jusqu'à 1m40	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Location salle de recueillement	84€	83€	84€
Dispersion au jardin du souvenir	86€	85€	87€

6.6. COMPTE D'EXPLOITATION.

	2018	2019	Variation en €	Variation en %
Produits d'exploitation	333.068	381.807	+48.740	+15%
Résultat d'exploitation	30.474	8.260	-22.214	-73%
Résultat après impôt	20.125	7.763	-12.362	-61%

Pendant toute la crise, l'Équipe du crématorium s'est mobilisée pour assurer la continuité de ce service public, avec notamment l'adoption de mesures sanitaires. Afin d'absorber l'accroissement de l'activité, le crématorium est passé de 5 à 6 crémations, du lundi au vendredi - et 5 sur le samedi.

7. LES PARKINGS.

7.1. LA PRÉSENTATION DES OUVRAGES.

Parkings fermés	Années	Places	dont places en sous-sol
Bonne	2017	694	
Verdun	1998	697	610
Muret	2002	310	
Desmichels	2010	255	105
Central	1989	107	
Total		2.063	

7.2. LES MISSIONS DU SERVICE.

Les missions du service des parkings sont les suivantes :

- l'accueil des usagers de 7h à 20h ;
- le suivi de l'exploitation ;
- la maintenance et les dépannages, le suivi des contrôles réglementaires, la sécurité ;
- la régie (la tenue de la caisse centrale, la collecte et l'approvisionnement des caisses dans les parkings, le transfert des recettes au Trésor Public..) ;
- l'aide au nettoyage ;
- l'astreinte en dehors des horaires d'accueil.

7.3. LES TARIFS ET ABONNEMENTS.

En dehors des tickets horaires et des abonnements spécifiques, les tarifs et abonnements au 1er novembre 2019 sont les suivants :

Nombre d'abonnements au 01/11/2019	Tarifs en €	Nombre	Evolution sur un an
Annuel Bonne 7h-20h	120€	947	+105
Annuel 24h/24 7j/7	384€	1.020	+124
Mensuels 24h/24 7j/7	39€	94	+16
Etudiants Bonne	19,50€	22	+8
Véhicules électriques	Gratuit	18	+2
Total		2.101	

7.4. LA FRÉQUENTATION TOTALE.

Sur l'exercice 2019, la fréquentation totale a été de 1.463.143 entrées, dont :

- 71% des tickets horaires (1.043.312 entrées) ;
- 25% d'abonnements (364.305 entrées) ;
- 4% de cartes à décomptes (55.526 entrées).

7.5. LES RECETTES 2019.

Parkings	Recettes en €	Part en %
Desmichels	508.143€	30,5%
Verdun	383.829€	23,1%
Central	268.204€	16,1%
Muret	284.370€	17,1%
Bonne	219.633€	13,2%
Total	1.664.179€	100,0%

7.6. ELEMENTS BUDGETAIRES.

Fonctionnement	C.A 2018	C.A 2019	Evolution en €	Evolution en %
Dépenses	722.027,93€	710.556,79€	-11.471,14€	-1,6%

Recettes	1.310.607,36€	1.398.041,86€	+22.793,10€	+6,7%
----------	---------------	---------------	-------------	-------

7.7. LE PERSONNEL.

En plus d'un directeur et d'une assistante (mutualisés) le service des parkings est composé de neuf personnes :

- un responsable de service,
- deux agents d'accueil,
- un régisseur,
- un régisseur suppléant,
- quatre techniciens.

7.8. POINTS D'ACTIVITÉ 2019.

Les principaux événements de l'exercice 2019 ont été les suivants :

- la distribution du guide pratique "stationner à Gap" ;
- le remplacement des TPE sorties et caisses T1, pour un coût de 34.000,00€.HT ;
- le remplacement de la porte coupe feu au niveau -1 du parking de verdun, pour un coût de 2.246,49€.HT ;
- le démarrage du chantier du parking de la Providence.

7.9. LES PROJETS 2020.

Les projets affichés pour l'exercice 2020 ont été les suivants :

- la poursuite de la construction du parking de la Providence ;
- la deuxième tranche de remplacement des TPE et du matériel péager ;
- la mise à jour logicielle du matériel péager ;
- le remplacement d'une porte coupe feu au parking de Verdun ;
- le démarrage des travaux, pour la fermeture du parking de Bonne.

8. LE QUATTRO.

L'activité du Quattro a été fortement impactée par la crise sanitaire, puisque la salle a été fermée au public à compter du 16 mars 2020.

Nombre de jours d'occupation (incluant montage, démontage)	90
Nombre de jours d'exploitation	70
Nombre de manifestations	74
Fréquentation globale	13.400
Nombre de spectacle saison du Quattro	9
Fréquentation saison du Quattro	6.394
Nombre d'abonnés de la page Facebook	9.471 en 2020 (+435 par rapport à 2019)

8.1. PROGRAMMATION ET FRÉQUENTATION.

Type d'utilisateurs	Nombre de jours d'événements organisés en		
	2018	2019	2020
Associations	28	29	2
Spectacles Quattro	20	25	9
Entreprises	20	21	7
Organismes publics	4	14	9
Ville de Gap	18	14	43
Total en jours	90	103	70

Au cours du premier trimestre 2020, le Quattro a organisé :

- deux thés dansants,
- un spectacle à destination des scolaires,
- cinq spectacles, concerts et pièces de théâtre.

Le Quattro a également accueilli des spectacles en location (organisés par des sociétés de production ou des organisateurs de spectacles).

Dates	Objet	Fréquentation
04/02/2020	Alban Ivanov	850
13/02/2020	Laurent Gerra	1.000
11/03/2020	Pietragalla - La femme qui danse	1.000
	Total	2.850

L'annonce et le lancement de la saison 2020/2021 ont dû être annulés.

Pendant la crise sanitaire, le Quattro a accueilli :

- le centre de distribution des masques, aux gapençais ;
- ainsi que les classes spécialisées du conservatoire de musique.

Organisation	Nombre de manifestations	Fréquentation
de manifestations privées	4	1.420
de manifestations associatives	2	1.000
de manifestations par des organismes publics	9	470
d'évènements par la Ville de Gap	17	1.290

Depuis sa création en 2008, la fréquentation du Quattro n'a fait qu'augmenter - à l'exception de l'exercice 2020.

	2018	2019	2020
Fréquentation totale	68.672	78.766	13.324
Programmation propre	19.463	23.924	7.748
Mise à disposition ou location	49.209	54.842	6.930

8.2. RAPPORTS AUX PUBLICS.

Les publics du Quattro sont divers, à l'image de sa programmation.

À l'exception des thés dansants, le public du Quattro est connecté.

Au total, 7.748 billets ont été vendus, sur l'exercice 2020.

Points de vente	Nombre de billets vendus en 2020	Pourcentage des ventes de billets
Guichet Office de Tourisme	705	9,1%
Guichet Quattro	2.866	54,3%
Site internet Quattro	1.766	22,8%
Revendeurs	1.070	13,8%

8.3. LA COMMUNICATION.

La stratégie de communication du Quattro repose principalement sur la catégorie d'âge, par exemple l'accentuation sur le numérique pour les jeunes.

Avec 9.737 abonnés au 3 décembre 2020, soit une augmentation de près de 701 personnes par rapport à 2019, la page Facebook est un outil central dans la stratégie de communication de l'équipement.

Pour 2020, la fréquentation de la page Facebook s'est concentrée essentiellement sur le premier trimestre, avec un pic après l'annonce du premier confinement.

La fréquentation du site internet du Quattro n'a fait qu'augmenter de 2011 à 2016, puis, elle a diminué.

	2018	2019	2020
Visites	33.863	37.693	11.403
Nouveaux visiteurs	32.925	36.327	10.806
Pages vues	189.351	183.587	47.661

Au cours de l'exercice 2020, seulement 22% des billets ont été achetés sur le site internet du Quattro - en raison de la programmation.

La newsletter du Quattro permet de communiquer avec plus de 6.000 personnes et la base de données s'enrichit en permanence.

Une gestion rigoureuse des dépenses a permis au Quattro d'équilibrer ses comptes, avec une subvention de la Ville de Gap limitée à 270.000€.

CONCLUSION

Au cours de l'exercice 2020, la C.C.S.P.L a bien examiné tous les rapports, prévus par l'article L1413-1 du C.G.C.T.

LES ACTIVITÉS DE LA C.C.S.P.L IMPOSÉES PAR L'ARTICLE L1413-1 DU C.G.C.T.	DOSSIERS EXAMINES
La commission examine chaque année sur le rapport de son président :	
1° Le rapport, mentionné à l'article <u>L. 1411-3</u> , établi par le délégataire de service public ;	EXAMEN DES R.A.D : - DE LA DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, - DU GAZ, - DE L'EAU POTABLE, - DE GAP-BAYARD, - DE L'ABATTOIR, - DU CRÉMATORIUM.
2° Les rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, sur les services d'assainissement visés à l'article <u>L. 2224-5</u> ;	EXAMEN DU R.P.Q.S DE LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE.
3° Un bilan d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière ;	EXAMEN DES BILANS D'ACTIVITÉ 2019 : - DES PARKINGS. - DU QUATTRO.
4° Le rapport mentionné à l'article <u>L. 2234-1</u> du code de la commande publique établi par le titulaire d'un marché de partenariat.	SANS OBJET

Elle est consultée pour avis par l'assemblée délibérante ou par l'organe délibérant sur :	
1° Tout projet de délégation de service public, avant que l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant se prononce dans les conditions prévues par l'article L. 1411-4 ;	SANS OBJET
2° Tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, avant la décision portant création de la régie ;	SANS OBJET
3° Tout projet de partenariat avant que l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant ne se prononce dans les conditions prévues à l'article <u>L. 1414-2</u> ;	SANS OBJET
4° Tout projet de participation du service de l'eau ou de l'assainissement à un programme de recherche et de développement, avant la décision d'y engager le service.	SANS OBJET

N.B :

- R.A.D : Rapport Annuel du Déléguataire.
- R.P.Q.S : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service.